

M. Caouette: Y en aura-t-il?

L'hon. M. Cardin: Oui.

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LUTTE CONTRE LA MOSAÏQUE NAINNE DU MAÏS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Danforth (Kent, Ont.): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Je m'y prends de cette manière parce qu'elle est extrêmement urgente relativement à la récolte de cette année. L'année dernière nous avons appris qu'une nouvelle maladie du maïs appelée la mosaïque naine prenait des proportions d'épidémie dans les régions des États-Unis productrices de maïs et adjacentes aux nôtres, causant des dégâts de l'ordre de plusieurs millions de dollars. Le ministre envisagerait-il donc d'appliquer immédiatement un programme éclair au laboratoire entomologique de Chatham et autres institutions fédérales des régions canadiennes productrices de maïs dans le dessein de détruire éventuellement les insectes que l'on soupçonne porteurs de cette nouvelle maladie du maïs?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Oui, monsieur l'Orateur, on le fera volontiers.

LA DÉFENSE NATIONALE

OTTAWA—COÛT DU DÉFILÉ MILITAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, mardi dernier, l'honorable député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron) a demandé quel serait le coût approximatif du défilé du jour des forces armées qui se tiendra samedi. On estime le coût du défilé à \$36,000, ce qui comprend les frais d'essence, de mazout et de lubrifiants utilisés par les véhicules des divers services et les avions ainsi que les frais de location d'autobus pour le transport des militaires. Ce chiffre ne tient pas compte de la solde et des allocations normales, vu qu'il ne s'agit pas de frais supplémentaires. D'autre part, tous les faux frais y sont inclus.

LES PARCS NATIONAUX

BANFF—ACHAT PAR UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DES ENTREPRISES DE TRANSPORT BREWSTER

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre suppléant du Nord cana-
[L'hon. M. Cardin.]

dien et des Ressources nationales. Le gouvernement est-il au courant que la *Grey Hound Corporation* des États-Unis est entrée en pourparlers en vue d'acheter la *Brewster Transport Company Limited* et la *Brewster Rocky Mountain Grey Line* de Banff (Alberta)? Si tel est le cas, quelle est l'attitude du gouvernement à l'égard des entreprises privées d'importance dont l'exploitation se fait dans nos parcs nationaux et qui pourraient passer entre les mains d'intérêts étrangers?

M. l'Orateur: C'est une question très importante; néanmoins, elle devrait être inscrite au *Feuilleton*. Je suis persuadé que l'honorable député recevra une réponse détaillée.

L'hon. M. Dinsdale: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. L'urgence découle du fait que les négociations sont en cours et qu'il s'agit d'intérêts d'une importance vitale pour le Canada.

LA ROUTE TRANSCANADIENNE

NOUVELLE-ÉCOSSE—CONSTRUCTION DU TRONÇON DU PORT DE PICTOU

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Mullally (Kings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a annoncé hier que les travaux vont commencer immédiatement sur le tronçon de la route transcanadienne traversant le port de Pictou. Comme cette section de la route transcanadienne conduira à l'île du Prince-Édouard, le ministre nous dirait-il si la nouvelle est exacte?

L'hon. Lucien Cardin (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je me suis arrêté à l'article dont parle mon honorable ami. D'après mes renseignements, l'approbation requise en vertu de la loi sur la protection des eaux navigables n'a pas encore été accordée et l'avis public au sujet de cet aménagement, exigé aux termes de la loi, n'a pas encore été donné.

M. Mullally: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre nous dirait-il également si l'on a choisi la voie qu'empruntera la route transcanadienne près de Truro, en Nouvelle-Écosse?

L'hon. M. Cardin: Monsieur l'Orateur, l'emplacement général de la route jusqu'à Truro a été choisi. Cependant, le gouvernement fédéral n'a pas encore approuvé la future route d'évitement à Truro.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. F. J. Bigg (Athabasca): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au pre-